

CAPD du 7 février 2019

Secrétaire adjoint : Yannick BLANCHARD

Excusés : Lionel METEAU et Nadine HERMANN



**Déclaration préalable SNUipp-FSU : pas de réponse de l'IA
pas de déclaration du SE-UNSA**

1- Permutations informatisées

Suite du Groupe de travail avec validation des candidatures : 15 demandes retenues + 1 annulation arrivée dans les temps.

Les nouvelles demandes n'ont pu être retenues.

2- Liste d'aptitude direction d'école

Au total 36 candidatures

- 8 candidatures à une nouvelle nomination hors liste d'aptitude car ils font fonction depuis plus de trois ans et avis favorable de l'IEN

- 8 inscriptions de plein droit car ils font fonction en 2017-2018 avis favorable de l'IEN

- 20 entretiens, 19 qui se sont présentés un absent (journée de neige) et il n'a pas souhaité avoir un autre rendez-vous. 16 avis favorables et 3 défavorables.

Le SNUipp demande la lecture des avis défavorables.

Comme précisé dans la déclaration préalable, le SNUipp rappelle son opposition à la liste d'aptitude pour les directeurs d'école et dénonce les carences en formation pour cette fonction. Les enseignants qui choisissent de s'investir en tant que directeur ont réfléchi à leur projet et tous les collègues sont aptes à être directeurs pour peu qu'ils participent à la formation et soient accompagnés.

Le SNUipp demande que les candidats non retenus puissent être accompagnés au cours de cette année pour avoir plus de chance d'être reçus l'année prochaine s'ils souhaitent candidater de nouveau.

M. ROUX précise que les équipes de circonscription se tiennent à la disposition des collègues qui le souhaitent, mais c'est à eux de se faire connaître auprès de leur IEN

3- Présidents des conseils d'école dans les RPI

M. ROUX précise que se sont les RPI qui s'organisent et les IEN ne font que recueillir les informations.

M. BRONNER signale que cela semble tourner régulièrement.